

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANOLET

Administration, Impressions et Annonces, TEL. 10.47
85, Rue Fontenelle, 35

Adresse Télégraphique : RANOLET Havre

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

REDACTEUR EN CHEF
J.-J. CASPAR - JORDAN

Téléphone : 14.80

Secrétaire Général : **TE. VALLE**

Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ANNONCES

AU HAVRE..... BUREAU DU JOURNAL, 112, boulevard de Strasbourg.
L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.
A PARIS.....
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces Judiciaires et légales

ABONNEMENTS

	Trois Mois	Six Mois	Un An
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme.....	4 50	9 Fr.	18 Fr.
Autres Départements.....	6 Fr.	11 50	22
Union Postale.....	10	20 Fr.	40

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

Le journal **LE HAVRE** paraissant à 6 heures du soir publie chaque jour le Communiqué Officiel français de 3 heures de l'après-midi.

ENTRE LA MOSELLE ET L'OISE

Nous avons essayé, par notre dernier article, de tracer la ligne de bataille sur le théâtre oriental de la guerre, nous soulevions maintenant celle de ce front ; les communiqués ont perdu la bonne habitude qu'ils avaient naguère de nous donner périodiquement les principaux points de ce front et cependant nous avons besoin de bien les savoir pour pouvoir suivre au jour le jour les opérations de détail que l'on nous signale ; il ne sera donc pas inutile de nous remémorer la position de nos troupes.

Pour aujourd'hui, nous nous limiterons au front qui va de la Moselle à l'Oise ; c'était celui de nos armées au lendemain de la victoire de la Marne ; demain nous suivrons la nouvelle ligne de bataille qui s'est étendue de l'Oise à la mer du Nord. C'est de ce côté que nous enregistrions le plus de changements, certes, mais nos lecteurs ne s'étonneront pas si, à l'Est de l'Oise, nos positions n'ont guère varié ; ils savent que si nous n'avons pas gagné beaucoup de terrain, dans cette guerre de siège qui s'est faite là, nous avons du moins gagné beaucoup de temps et épuisé l'offensive ennemie.

Si nous considérons d'abord la ligne de bataille entre la frontière et Verdun, nous nous rappelons qu'à la mi-septembre, elle passait au Nord de la Woèvre, dans la région de Conflans et Elain, pour aboutir sur la Meuse à Consenvoye, c'est-à-dire à une vingtaine de kilomètres au Nord de Verdun ; peu de jours après elle subissait une inflexion à notre désavantage par la prise de Saint-Mihiel où les Allemands pénétraient le 25 septembre. Depuis la situation ne s'est pas considérablement modifiée mais nous avons progressé un peu partout, particulièrement dans la région de Pont-à-Mousson, où nous avons occupé le bois Le Prêtre, et dans la région de Verdun où nous avons pris les villages de Maucourt et de Mogeville (au Nord-Est) et celui de Saint-Rémy (au Sud-Est).

Notre front s'étend donc approximativement sur une ligne qui, partant de Nomény, sur la Seille, traverse le Sud de la Woèvre en suivant la route de Pont-à-Mousson à Apremont, franchit la Meuse un peu au Sud de Saint-Mihiel, la repasse un peu au Nord par la trouée de Spada, suit les Hauts-de-Meuse que nous occupons au Sud-Est de Verdun, remonte vers le Nord pour regagner la Meuse au Nord de cette place.

Entre Verdun et Reims, au lendemain de la victoire de la Marne, la ligne de bataille partait de Consenvoye pour passer par Varennes puis, de l'autre côté de l'Argonne, par la Ville-en-Tourbe ; de là elle passait au Nord du camp de Châlons pour aboutir vers les hauteurs du Nord de Reims. Dans cette partie du front, il y a eu peu de changements, sauf que nous nous sommes emparés de la région de Souain, au Nord du camp de Châlons. Mais depuis le début de ce mois, les communiqués, aussi bien allemands que français, nous montrent qu'il y a une recrudescence d'activité en Argonne ; nous ne pouvons pas encore apprécier le résultat de cette lutte car le terme « Argonne » généralement employé est un peu vague ; il apparaît toutefois que l'on se bat en pleine forêt, comme dans la région du Four de Paris par exemple.

Dans la dernière partie du front dont nous nous occupons aujourd'hui, entre Reims et l'Oise, la ligne de bataille partait à l'origine des hauteurs du Nord et de l'Ouest de cette ville, franchissait l'Aisne à Berry-aux-Bac, passait par Croaonne et les plateaux du Nord de Soissons et de Vic-sur-Aisne et aboutissait au Nord de la forêt de Laigue qui se trouve au confluent de l'Aisne et de l'Oise.

On sait le sort douloureux de la ville de Reims qui a été constamment bombardée jusqu'à aujourd'hui ; en dehors de cela, l'affaire de Vailly a été la plus grave et a fait fléchir notre front pendant quelques jours en nous rejetant sur l'Aisne. C'est à la fin d'octobre que l'ennemi, pour faire une diversion à la bataille des Flandres, s'est jeté à nouveau sur nos forces de l'Aisne ; au début de novembre il réussit à s'emparer de nos positions de Vailly (à une douzaine de kilomètres en amont de Soissons) et des villages voisins de Chevane et de Soupir ; mais nous l'empêchâmes de passer l'Aisne et huit jours après nous reprîmes possession de nos an-

ciennes tranchées. Au total il n'y a donc rien de changé, si ce n'est que sur bien des points nous avons fait de légers progrès, par exemple au Nord de la forêt de Laigue où nous avons pris Tracy-le-Val, et au Nord de Soissons où nous occupons le plateau de Vregny.

Des esprits mal faits pourraient se lamenter que deux mois et demi après la victoire de la Marne nous n'ayons pas davantage avancé entre la Moselle et l'Oise ; nous préférons admirer la solidité du mur que les poitrines de nos soldats ont établi pendant que la partie décisive se jouait dans les Flandres. D'ailleurs la recrudescence qui se manifeste depuis quelque temps sur le théâtre de l'ancienne bataille dite de l'Aisne, et qui semble indiquer que la décision est proche, donnera bientôt satisfaction, nous l'espérons, aux plus pressés d'entre nous et aux autres aussi qui saluent, certes, sans regret la retraite des Allemands.

CASPAR-JORDAN.

L'APPEL AUX ANGLAIS

Pour délaier l'Opinion des Neutres

Voici le texte de l'appel que M. Asquith, premier ministre ; lord Rosebery et M. Balfour, anciens premiers ministres britanniques, ont adressé au Times :

En ce moment de grave crise nationale, nous sommes convaincus que vous nous permettrez de solliciter la collaboration de tous vos lecteurs à une œuvre importante et dont l'initiative a été prise par le Comité central pour l'organisation centrale patriotique.

À côté de nos alliés, la nation britannique et l'Empire britannique soutiennent la guerre contre le plus formidable des ennemis. Notre cause est juste et équitable, parce que nous ne combattons pas seulement pour notre existence et notre liberté, mais pour le droit qu'ont les petites nations de jouir de la même liberté, et pour la civilisation et la démocratie telles que nous les comprenons, tout ce que l'ennemi cherche à détruire pour leur substituer la domination et les méthodes d'un militarisme sans frein.

En ce moment de grave crise nationale, nous sommes convaincus que vous nous permettrez de solliciter la collaboration de tous vos lecteurs à une œuvre importante et dont l'initiative a été prise par le Comité central pour l'organisation centrale patriotique.

Il est également important de présenter aux pays neutres un exposé lucide de la situation au point de vue anglais, car le poids moral de l'opinion des neutres exercera une influence de jour en jour plus grande sur la solution du conflit. L'Allemagne fait, comme dans toutes ses entreprises, des efforts inouïs pour influencer l'opinion universelle en sa faveur. Il est impérieusement nécessaire que des mesures immédiates soient prises pour que l'on sache connaître toutes les pièces du procès, afin de permettre aux pays neutres d'avoir à se former un jugement impartial.

Dans ce but, le Comité central a proposé un plan complet pour arriver à faire traduire et à répandre dans ces pays tous les documents, tous les écrits répondant à notre but.

Nous faisons, en conséquence, appel à tous les hommes et à toutes les femmes de bonne volonté ; nous leur demandons de s'associer au Comité central pour contribuer au développement de son œuvre dans les limites de leurs moyens.

En outre de cette assistance financière, qui est essentielle à l'accomplissement de l'œuvre, le Comité central serait reconnaissant à ceux qui pourraient remplir les fonctions de secrétaires honoraires locaux ou qui pourraient indiquer les noms des personnes susceptibles de remplir ces fonctions.

H. H. ASQUITH, président honoraire, ROSEBERY et J. BALFOUR, vice-présidents, etc., etc.

LA GUERRE

112^e JOURNÉE

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Paris, 23 Novembre, 15 heures.

La journée d'hier a été marquée par de violentes canonnades.

L'ennemi a dirigé particulièrement ses coups sur Ypres, dont le clocher de la cathédrale, les halles et de nombreuses maisons ont été incendiées, sur Soissons et sur Reims.

Dans l'Argonne, la journée a été très chaude ; l'ennemi a prononcé des attaques très vives qui ont été repoussées.

En Woëvre et dans les Vosges, la situation est sans changement.

En Argonne, violentes attaques des deux parts sans résultats.

Official Report of the French Government

Nov. 23 - 3 p. m.

Heavy cannonading took place yesterday ; the foe particularly directed it's efforts on Ypres, of which the tower of the cathedral, the halls and numerous buildings were burnt ; Soissons and Rheims have also been bombarded.

In the Argonne very hot fighting took place, the foe made violent attacks which were repulsed.

In Woëvre and in the Vosges, the situation is unchanged.

CONSEIL DES MINISTRES

Bordeaux, 23 novembre.

M. Sembat a rendu compte de son voyage à Reims et des mesures adoptées pour accroître l'intensité des transports de matériel avec M. Méline.

M. Sembat a annoncé que les Compagnies de Chemin de fer grées ont accepté un système d'assurances qui, moyennant une légère prime, garantit les expéditeurs.

Les Présidents des deux Chambres

Paris, 23 novembre.

M. Deschanel, président de la Chambre, est rentré dimanche à Paris.

M. Dubost, président du Sénat doit rentrer mercredi.

Les Secours aux Régions envahies

Nîmes, 23 novembre.

Le Conseil général a voté un million pour venir en aide aux régions envahies.

Officiers Allemands et Officiers Français

Paris, 23 novembre.

Dans une lettre adressée à ses parents, un soldat allemand prisonnier fait l'éloge de la bonté des officiers français qu'il oppose à la brutalité des officiers allemands.

Il termine en écrivant : « Vivent les officiers français. »

LE DÉVOUEMENT D'UN ZOUAVE

Paris, 23 novembre.

Une note officielle rapporte que voici quelques jours, en Belgique, une colonne allemande attaqua le bois de Brie défendu par un zouave prisonnier et criant : « Cochez le feu. »

Les soldats français cessèrent le feu mais lorsque le zouave prisonnier constata que son ordre était entendu il cria : « Brie donc, n... de D... ». Les zouaves firent alors un feu de salve couchant tous les assaillants et leur héroïque camarade eut le dévouement leur permit de déjouer la ruse des allemands.

Les Alliés attaquent par mer et par terre

Le Daily Mail publie une dépêche suivant laquelle des monitors britanniques sont engagés dans un violent bombardement devant Middelskroge sur terre, par les troupes anglaises et françaises.

Un terrible ouragan d'artillerie se poursuit. (Middelskroge est une petite ville située sur la mer du Nord entre Ostende et Newport).

DANS LES FLANDRES

Le New York Herald croit savoir que l'armée allemande se prépare à évacuer les Flandres. Il en voit un indice dans le grand nombre de trains qui ont été amenés du Sud de l'Allemagne, via Huy, dans la région où les Allemands combattent et qui serviront à l'évacuation.

Les désertions de soldats allemands sont toujours nombreuses dans les troupes stationnées près de la frontière hollandaise.

Des Allemands faits prisonniers dans la région d'Ypres disent que l'empereur Guillaume a récemment passé quatre jours à Rulers. Deux maisons avaient été préparées pour lui aux extrémités opposées de la ville. Le Kaiser, qui portait l'uniforme de lieutenant de cavalerie, a habité ces deux maisons à tour de rôle.

10 sur 3,000

Le Nieuwe Courant de Rotterdam apprend de Sinis que Bruges a actuellement pour toute garnison un détachement de marins.

Trois officiers allemands et sept hommes sont restés à Gand, venant d'Ypres. C'est tout ce qui restait d'un régiment de 3,000 hommes.

Le correspondant à Bruges du Tyd dit que les Anglais harcassent toujours l'ennemi à Dixmude.

Des batteries montées par les Allemands ont été détruites par un terrible feu d'artillerie britannique.

Ils croyaient tenir Varsovie

Petrograd, 23 novembre.

L'assurance que les Allemands avaient de prendre Varsovie était si grande que l'on a retrouvé dans les convois qu'ils ont abandonnés après leur défaite, des wagons remplis de chocolat enveloppé dans des paquets, portant l'inscription suivante : Aux vaillants soldats allemands pour la prise de Varsovie.

Petrograd, 21 novembre.

Le Messager de l'Armée, organe du grand état-major russe, écrit au sujet des opérations de guerre :

Les Allemands font de nouveaux efforts en vue d'enfoncer notre front lawicz-Skerniewice, dans le but de marcher sur Varsovie. Il semble que l'ennemi a lancé dans cette direction des forces importantes.

La tentative faite par l'ennemi de se diriger vers Cracovie en enfonçant notre front Kielce-Radom a totalement échoué. Les Allemands ont été obligés de reculer.

Comme toujours dans ses retraites, l'armée allemande a perdu un grand nombre de tués, de blessés et de prisonniers, ainsi que des convois de ravitaillement, de l'artillerie et des parcs à munitions.

Le 18 novembre, des forces importantes austro-allemandes, s'appuyant sur la région fertile de Czenstochow-Cracovie, ont pris énergiquement l'offensive contre nos troupes, mais elles ont été repoussées sur tout le front avec de lourdes pertes. L'ennemi a tenté ensuite une nouvelle offensive, mais une contre-attaque de nos troupes l'a obligé à reculer, lui infligeant des pertes non moins sérieuses.

Nous avons fait de nombreux prisonniers. Une action acharnée s'est déroulée dans la région de Cracovie, les Allemands se rendant compte que cette place, avec ses forts puissants, est leur dernier rempart sur ce front.

Londres, 21 novembre.

On télégraphie de Petrograd au Daily News que, dans une bataille livrée entre les rivières de la Pologne, les Allemands ont été repoussés, laissant 3,000 morts sur le terrain.

Le Bombardement des Forts de Cracovie

Petrograd, 23 novembre.

La Gazette de la Bourse annonce, d'après des bruits persistants, que l'artillerie russe bombarde les forts de Cracovie.

EN RUSSIE

Petrograd, 23 novembre.

Le 1^{er} a fait transmettre au commandant des forces russes ses félicitations en reconnaissance pour la réussite des opérations de Lvov.

Les autorités russes organisent en Galicie orientale un cours de langue russe pour les professeurs galiciens.

Des trains express circulent depuis hier entre Lvov, Petrograd et Kieff.

Nouvelle démentie

Petrograd, 23 novembre.

Contrairement aux bruits de sources autrichiennes, les Turcs de Georgie ne songent nullement à accueillir les ottomans comme des libérateurs. En effet, la Georgie, indépendante jusqu'en 1801, demande spontanément son accession à la Russie pour échapper aux musulmans, ses oppresseurs séculaires.

Depuis elle ne montra jamais un mouvement de mécontentement.

EN TURQUIE

Sofia, 23 novembre.

Selon des renseignements de Constantinople les autorités ont décidé de fermer les écoles, les hôpitaux et les églises des puissances de la Triple-Entente. Les journaux essaient de justifier cette mesure en disant que ces institutions sont considérées comme des centres de propagande ennemie.

Le gouvernement se propose de s'approprier toutes les entreprises étrangères, y compris la Compagnie des Gaz.

Le Tsarine dit que la Turquie accordera aux sujets de la Triple-Entente le même traitement qu'elle accordera aux ottomans.

LES TURCS CONTRE LES ANGLAIS

Bouchar (Perse), 23 novembre.

Une députation de notables de Bassorah, accompagnée d'Anglais, est arrivée à Moharrah, où elle a annoncé que les vallées turcs de Bassorah et de Bagdad se sont enlevés dans la direction du Tigre, avec le reste de leurs troupes.

Londres, 23 novembre (officiel).

Un petit combat a eu lieu en Egypte, entre les avant-postes ennemis et le corps des méharis Bikanir.

Le Caire, 23 novembre.

Les Turcs occupent le Liban. Ils ont contraint les habitants à s'enrôler.

La Neutralité bulgare

Sofia, 23 novembre.

Parlant devant la Sorbonne, M. Chanakoff, le leader stamboulovisse, a réfuté la thèse de la ligne balkanique, comme un idéal irréalisable.

Il a affirmé la nécessité pour la Bulgarie de rester neutre en maintenant son intégralité et l'inviolabilité de son territoire.

En terminant, l'orateur a déclaré que les intérêts de la Bulgarie n'étaient pas incompatibles avec ceux de la Russie.

Sympathies roumaines

Bucarest, 23 novembre.

La délégation des professeurs roumains a remis au ministre de France un manifesté, signé de plus de 100 professeurs des Universités de Bucarest, le priant de transmettre à M. Poincaré leurs sentiments de profonde sympathie, de reconnaissance et d'admiration pour la France, victime d'une agression complètement injustifiée.

La Situation à Ypres

Le « témoin oculaire » du quartier général anglais, exposant l'exacte situation à Ypres, déclare qu'en dépit des bruits contraires cette ville est toujours entre les mains des alliés. Aucun Allemand, dit-il, à l'exception des prisonniers de guerre et peut-être de quelques espions, n'a réussi à pénétrer dans la ville ou même à en approcher.

Le témoin oculaire affirme que la position des alliés sur ce point est des plus fortes. La lutte se poursuit autour d'Ypres, sans avantage marqué de part ni d'autre ; mais les Français conservent leur terrain partout dans cette région.

Le 17 novembre, les Allemands ont livré trois nouveaux assauts contre nos positions à l'Est et au Sud-Est d'Ypres. Nous avons repoussé ces trois assauts, au cours desquels l'ennemi a eu environ douze cents hommes tués.

La résistance effective que nous avons pu opposer jusqu'à présent a eu un effet des plus encourageants sur nos troupes qui montrent un bel entrain dans les nombreuses contre-attaques qu'elles exécutent.

LE KHÉDIVE

Abbas-Hilmi, khédivé d'Egypte, a tout juste quarante ans. Il régné depuis vingt-deux ans. Il n'avait donc que dix-huit ans lorsqu'il est monté sur son trône, quittant ses professeurs de collège de Vienne où il faisait ses études pour trouver au Caire d'autres maîtres dont il accepta la Suisse puis s'en alla à Constantinople rendre ses devoirs à son suzerain, puisque l'Egypte restait nominalement rattachée à la Turquie, à laquelle elle continuait à payer tribut.

Il faisait, cette année, ce dernier pèlerinage lorsque la guerre éclata. Il resta à Constantinople. Il fut témoin de tous les agissements des Jeunes-Turcs contre la Triple-Entente, et l'on eut sans doute élargi à Londres sur la façon dont il les interprétait, car lorsqu'il manifesta, au lendemain de la rupture l'intention de rentrer en Egypte, l'Angleterre y fut.

Et Abbas-Hilmi qui n'a pas eu de jeunesse, qui a toujours été tenu en tutelle, approuva sans doute le besoin de faire un héritier, car il annonce qu'il va rentrer en Egypte avec l'armée turque.

Il déclare à son tour la guerre à l'Angleterre et veut conquérir, sur elle, le royaume qu'elle lui a fait.

Veillons sur nous ! La Turquie a, en Syrie, un corps d'armée, dont l'effectif dépasse les 400,000 hommes.

On dit que cette force a été portée à 70,000 hommes et que le Khédivé va aller la rejoindre à Damas et qu'il va, avec elle, marcher sur l'Egypte.

Cette marche ne surprendra pas l'Angleterre qui, dès la rupture, s'est en presse, on le sait, de bombarder et de détruire le port d'Alexandrie, qui commande l'entrée de la mer Rouge, et de prendre l'armée turque pour traverser le désert de la presqu'île du Sinaï. Les précautions sont prises : Abbas-Hilmi prend le plus sûr chemin pour ne jamais rentrer au Caire.

La Lutte sur les bords de l'Yser

On a trouvé sur un officier allemand du 202^e régiment d'infanterie, une Ond-Sviyevskerké, un journal dont voici quelques extraits :

« Nos essais de franchir l'Yser sont le fruit violent de l'ennemi. Je ne suis rien de situation générale ; l'ignorer est tout le contraire de notre but. L'Yser est une ligne que nous ne pouvons pas franchir sans effort ; elle ne mène qu'à des pertes cruelles et inutiles. »

« L'état de nos blessés laisse à désirer. Il est impossible de se procurer de l'eau et des vivres de façon régulière. »

« Il y a plusieurs jours que nous n'avons pas mangé de nourriture chaude. Les réserves de nourriture sont épuisées et nous ne pouvons pas manger. Dans ces conditions, l'homme est réduit à l'état de bête sauvage. »

Et le jour suivant :

« Cette nuit, il y a eu un orage terrible, de vent et de pluie. L'Yser presque gelé et sous cette pluie la nuit debout, les pieds dans l'eau. Notre infanterie ne pourra rien faire tant que nos canons n'auront pas détruit ceux de l'ennemi. Nos pertes doivent être énormes. Mon colonel, mon major et beaucoup d'autres officiers sont morts ou blessés. »

« La 1^{re} division est prête, mais cet appoint est faible. Tous les régiments sont enrôlés ; les uns dans les autres. Le feu implacable de l'ennemi nous prend en enfilade. Il a beaucoup de franc-tireurs. C'est terrible d'être exposé à un feu pareil et de ne rien savoir de ce qui se passe. Nous ne pourrions pas continuer ainsi longtemps. »

« Cette nuit, quelques-uns de nos hommes nous ont apporté des lettres de chez nous. C'est une grande consolation dans la situation terrible où nous sommes. Mais comme il est interdit de faire de la lumière nous devons garder ces lettres jusqu'au matin, sans les lire. Nous dormons sur de la paille humide, serrés les uns contre les autres. »

« Et là mes lettres. Quelle joie ! Mais je reviens à la triste réalité. Notre situation est difficile. Il n'est pas question d'avancer. »

« Ce matin-là fut l'aube du dernier jour de l'officier. Après un nouveau combat, on le releva parmi les morts. »

LE HAVRE

Caisse de Secours à la Vieillesse

La Caisse de Secours à la vieillesse du Personnel du Journal Le Havre vient de fixer le bilan de son dixième exercice et d'établir le résumé décennal de l'association.

Le bilan au 30 novembre 1914 Section I. - Pensions Viagères

Table with 2 columns: Description of expenses and amounts. Includes 'Avant au 31 décembre 1913', 'RECETTES', 'Dépenses', and 'Excédent des recettes'.

Table with 2 columns: Description of expenses and amounts. Includes 'Avant au 31 décembre 1913', 'RECETTES', 'Dépenses', and 'Excédent des recettes'.

Table with 2 columns: Description of expenses and amounts. Includes 'Avant au 31 décembre 1913', 'RECETTES', 'Dépenses', and 'Excédent des recettes'.

Section II. - Assurance

Table with 2 columns: Description of expenses and amounts. Includes 'Avant au 31 décembre 1913', 'RECETTES', 'Dépenses', and 'Excédent des recettes'.

Section I - Excédent des recettes. Section II - Excédent des recettes.

Avant au 30 novembre 1914. Section I - Excédent des recettes. Section II - Excédent des recettes.

Section I - Excédent des recettes. Section II - Excédent des recettes.

Section I - Excédent des recettes. Section II - Excédent des recettes.

Section I - Excédent des recettes. Section II - Excédent des recettes.

Section I - Excédent des recettes. Section II - Excédent des recettes.

Section I - Excédent des recettes. Section II - Excédent des recettes.

Section I - Excédent des recettes. Section II - Excédent des recettes.

Section I - Excédent des recettes. Section II - Excédent des recettes.

Section I - Excédent des recettes. Section II - Excédent des recettes.

Section I - Excédent des recettes. Section II - Excédent des recettes.

Section I - Excédent des recettes. Section II - Excédent des recettes.

Section I - Excédent des recettes. Section II - Excédent des recettes.

Section I - Excédent des recettes. Section II - Excédent des recettes.

Section I - Excédent des recettes. Section II - Excédent des recettes.

Section I - Excédent des recettes. Section II - Excédent des recettes.

Section I - Excédent des recettes. Section II - Excédent des recettes.

Section I - Excédent des recettes. Section II - Excédent des recettes.

Section I - Excédent des recettes. Section II - Excédent des recettes.

Section I - Excédent des recettes. Section II - Excédent des recettes.

M. Théodore Kerfuer, fondateur de la Tréfilerie, demeurant rue Saint-Nicolas, 18, soldat au 329^e d'infanterie, dont on était sans nouvelles depuis le 14 septembre, est prisonnier au camp de Quedlinburg.

M. Auguste Gadinot, charpentier de navires, demeurant boulevard Amiral Mouchez, 16, du 2^e régiment d'artillerie, fait prisonnier à Moubouge, est maintenant au camp de Reunbeck, près de Munster.

MM. Honoré Tulin, 18 rue P.-Vasselin, et Charles Déchamps, employé de la maison Solson frères, tous deux de Fécamp, sont prisonniers au camp de Reunbeck, près de Munster.

M. Fernand Genlot, fils de M. Genlot, instituteur à Contrevaux, d'abord incorporé au 139^e d'infanterie, versé ensuite au 66^e, a été blessé; il est dans une ambulance militaire à Rouen.

Fondation Michel Gaudier. Bilan au 30 novembre 1914

M. le Dr Vigné, adjoint, donne lecture du rapport suivant: La Commission administrative du Bureau de bienfaisance a statué, dans sa séance du 7 courant, sur la répartition des arrérages de la fondation Michel Gaudier.

Connaissance prise des termes de l'acte de donation, et après avoir étudié les demandes déposées au Secrétariat du Bureau de bienfaisance, la Commission administrative de cet établissement a choisi, au scrutin, les vingt bénéficiaires desdits arrérages comme suit:

- 1 Ve Forest-Bagnet, 5 enfants au-dessous de 14 ans. (Cette veuve ne reçoit pas les secours réguliers de l'assistance publique);
2 Ve Lebas-Joly, 6 enfants au-dessous de 14 ans;
3 Ve Monnier-Varin, 6 enfants au-dessous de 14 ans;
4 Ve Loisel-Galopin, 5 enfants au-dessous de 14 ans;
5 Ve Collard-Coepel, 5 enfants au-dessous de 14 ans;
6 Ve Rioult-Vincent, 5 enfants au-dessous de 14 ans;
7 Ve Beaudry-Titon, 4 enfants au-dessous de 14 ans;
8 Ve Liberge-Leblond, 4 enfants au-dessous de 14 ans;
9 Ve Lottivier-Lemaistre, 4 enfants au-dessous de 14 ans;
10 Ve Lucas-Tapin, 4 enfants au-dessous de 14 ans;
11 Ve Marais-Pelle, 4 enfants au-dessous de 14 ans;
12 Ve Hochepierre-Lucas, 4 enfants au-dessous de 14 ans;
13 Ve Bandry-Pinabel, 4 enfants au-dessous de 14 ans;
14 Ve Alix-Aubie, 4 enfants au-dessous de 14 ans;
15 Ve Leblond-Latreille, 4 enfants au-dessous de 14 ans;
16 Ve Villotte-Lesieur, 4 enfants dont 3 au-dessous de 14 ans;
17 Ve Gobe-Holay, 4 enfants dont 3 au-dessous de 14 ans;
18 Ve Deugé-Cimay, 4 enfants dont 3 au-dessous de 14 ans;
19 Ve Emmanuel Bané, 4 enfants dont 3 au-dessous de 14 ans;
20 Ve Lechevalier-Chicot, 3 enfants au-dessous de 14 ans.

Faculté des Sciences et Faculté des Lettres. Baccalauréats

Une session extraordinaire des baccalauréats sera ouverte à Amiens le lundi 7 décembre prochain; elle est réservée aux candidats qui s'étaient fait inscrire à la Faculté des Sciences ou à la Faculté des Lettres de Lille en vue de la 2^e session ordinaire de 1914 et qui, en raison des événements actuels, n'ont pu se présenter à Lille ou, depuis, dans un autre centre d'examen.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au mercredi 2 décembre inclusivement à l'Inspection Académique d'Amiens, hôtel de la Préfecture, rue de la République.

Les candidats qui s'étaient fait inscrire à Lille produiront un nouveau dossier. Toutefois, leur demande d'inscription établie dans les formes réglementaires et contenant les renseignements nécessaires à l'inscription (photo - langues vivantes - mention d'admissibilité - adresse, etc...) pourra être établie sur papier libre.

L'acte de naissance pourra être remplacé par un bulletin de naissance ou un extrait du livre de famille des parents, certifié exact par le maire de la localité où habite le candidat.

Si le candidat ne peut présenter son livret scolaire, il produira, s'il le désire, soit une copie de ce document, soit des certificats scolaires que le chef de l'établissement auquel il appartient lui délivrera sur sa demande.

Les candidats ne seront convoqués ni pour l'écrit ni pour l'oral; ceux qui doivent subir les épreuves orales se présenteront le lundi 7 décembre à la Préfecture d'Amiens, de 9 à 12 heures du matin; ceux qui ne doivent subir que les épreuves orales se présenteront le lendemain mardi 8 décembre, à 14 heures.

Les candidats pourront retirer au secrétariat de l'Inspection académique, le samedi 5 décembre, dans la matinée (de 10 heures à 12 heures), le bulletin de versement des droits à verser entre les mains du secrétaire de l'Inspection académique, et le versement sera effectué dans la même journée.

quelques minutes, que ce rêve n'était pas une folie, que votre amour accomplirait ce miracle et que j'aurais le droit d'être heureuse par vous, puisque vous m'aimez si ardemment!

Mais le bon Dieu m'a heureusement mis au cerveau quelques grains de plomb, s'il m'a donné un peu trop d'imagination. Je n'ai pas vécu ce rêve plus de cinq minutes. Et je n'attendais même pas à demain pour vous répondre et vous faire entendre, à vous, la simple et saine voix de la raison.

Notre petit roman a bien eu son dernier chapitre à l'instant où nous nous sommes avoués que nous nous aimions.

Vous avez été très bon d'avoir pitié de moi; car je n'étais plus qu'une petite chose, bien faible, entre vos mains. Et puisque nous avons eu le courage de sacrifier notre amour, sachant qu'il était irréalisable selon les lois de l'honneur, il ne faut pas revenir là-dessus, Monsieur Francis.

Malgré tous les principes d'égalité, malgré le progrès des mœurs et l'affaiblissement des préjugés, il ne vous est pas possible de vous marier autrement que dans votre monde, non seulement parce qu'une jeune fille devra vous apporter une fortune, une situation digne de vous, de votre grand nom, mais parce qu'il faut avoir été élevé dans ce monde pour avoir le droit d'en faire partie. Si vous aviez commis la folie de m'y introduire, je vous aurais, sans doute, fait souffrir, et j'aurais souffert bien souvent moi-même, puisque je suis une telle orgueilleuse!

Rémise du Prix Bouigny. M. le maire a remis hier aux époux Martel, demeurant 267, rue de Normandie, le prix Bouigny, qui leur a été attribué par l'Institut. M. et Mme Martel ont 23 enfants dont 13 sont encore vivants parmi lesquels plusieurs sont actuellement sur le front. Les époux Martel ont donné un bel exemple qui méritait d'être récompensé.

L'attention de l'Administration municipale avait été appelée sur cette famille par M. Durand-Viel, administrateur du Bureau de bienfaisance, à la suite d'une réunion de la Commission scolaire.

Prisonniers Allemands. Un groupe de prisonniers allemands est arrivé hier après-midi à la gare des voyageurs.

Ces hommes, accompagnés par des soldats anglais ont été placés dans des voitures automobiles et conduits à la Maison d'arrêt, en attendant leur évacuation en Angleterre.

Régulation des Automobiles. Avis aux Propriétaires. La Commission de régulation (n° 3) des automobiles opérera au Havre, mercredi, 25 courant, à 13 heures, à l'intersection des boulevards François-Ier et de Strasbourg.

La Commission examinera les voitures de tourisme de 14 chevaux et au-dessus à carrosseries fermées (coups, landaulets, limousines, conducteurs en arrière, etc.). Les conducteurs devront être porteur de la carte grise afférente à la voiture.

La régulation est obligatoire. Les propriétaires qui ne présenteraient pas leurs voitures s'exposeraient aux poursuites légales.

Pharmacie Principale. Exécution minutieuse des ordonnances par des pharmaciens diplômés.

Comité des Réfugiés. Le Comité adresse un nouveau et pressant appel à ses concitoyens et compte sur leur charité inépuisable pour mettre à sa disposition des chambres et logements gratuits.

Il recevra également avec reconnaissance les objets suivants qui seront d'une grande utilité aux réfugiés: Vêtements, linge, draps et couvertures; Tapis, tables, batteries de cuisine, ustensiles de ménage, poêles et fourneaux et tous les menus objets (brosses, aiguilles, ciseaux, fil, verroterie, etc.), indispensables dans un ménage.

Le Comité remercie d'avance les personnes qui répondront à son appel.

Pour avoir chaud aux pieds. Un suisse habitant notre ville nous signale un dispositif très simple qui est d'usage courant parmi les soldats Suisses.

Il s'agit de saucelles en papier que l'on introduit dans les chaussures afin de se protéger du froid.

Pour confectionner ces saucelles, on emploie sept ou huit feuilles de papier à journal et une feuille de papier plus résistant que l'on découpe selon la forme du pied et que l'on coupe ensuite les uns aux autres à une petite distance des bords afin d'éviter qu'elles ne se roulent pendant la marche.

MM. les Commerçants de l'alimentation, entrepositaires, distillateurs, pâtisseries liront avec intérêt l'avis de ce page sur les sucres nouveaux.

Evadés des Forçats. Henri Louvet, journalier des quais, né au Havre, le 31 juillet 1886, s'est évadé de la Guyane dans la nuit du 23 au 24 février dernier. Il avait été condamné en 1912 à 7 ans de travaux forcés.

Georges Burtelot, né le 11 octobre 1881, au Havre, s'est évadé le 3 janvier 1914, de Saint-Jean-du-Maroni (Guyane).

Evadés de la colonie des Douanes. Se sont échappés de la colonie des Douanes, à Gathion (Eure), le 27 avril 1914, Marcel Niard, 20 ans, de Senneville; et le 5 mai dernier, Emile Bon, 18 ans, de Barentin.

M. MOTET DIRECTEUR, 52, rue de la Doune 17, r. N. - Télégrammes

Le Feu. Le feu s'est déclaré lundi matin, vers sept heures, dans un appartement au 10^e étage, de la Compagnie Havraise Péninsulaire, actuellement dans notre port. Le sinistre a pris naissance dans une installation frigorifique placée dans la cave avant le tribois.

Les pompiers virent sur les lieux sous les ordres du lieutenant Reynaud. Ils prirent, se rendant compte que le feu ne pouvait être éteint, les portes qui se trouvaient fermées. Les pompiers ont pu intervenir sans que les dégâts aient été importants. Nous ne pouvons encore être évalués exactement.

Pour avoir des Nouvelles des Prisonniers

A un lecteur du Petit Havre R. R. - Vous n'avez pas la partie pour dans le Petit Havre du 19 novembre. Vous y avez vu que l'organisation que vous réclamez existe rue de Paris, 122, sous les auspices de la Société Française de Secours aux Blessés Militaires, et fonctionne d'excellente façon.

Non seulement on y fournit tous les renseignements que les familles peuvent désirer, mais on y établit les cartes de demandes de recherches qui tous les jours sont adressées à Genève.

OBSEQUES DE SOLDATS

Les obsèques du soldat Eugène Lennox, domicilié au Havre, rue de l'Église, 61, auront lieu le 24 novembre 1914, à 2 heures du soir, à l'Hôpital Pasteur, rue de Tournesville, 47.

Les obsèques du soldat SUZNEAU (Louis), du 77^e régiment d'infanterie, domicilié à Montivert, avenue d'Alard 5, auront lieu le mardi 24 novembre, à 10 h. 1/2 du matin, à l'Hôpital Pasteur, rue Gustave-Fabert, 45 bis.

Les obsèques du soldat de 2^e classe DUBIS (Georges-Armand), de 290^e régiment d'infanterie, 24^e compagnie, né le 4 mars 1885, à Montivert (Eure), auront lieu le 25 novembre, à 9 heures du matin, à l'Hôpital Pasteur n° 1 (Massillon).

Les obsèques du soldat de 2^e classe KOLL (Auguste), du 23^e régiment d'infanterie, 14^e compagnie, né le 22 mars 1883 à Saint-Ouen-des-Toits (Mayenne), auront lieu le 25 novembre, à 9 heures du matin, à l'Hôpital Pasteur n° 1 (Massillon).

FAITS DIVERS LOCAUX

La femme Jeanne Argentin, demeurant rue d'Artois 23, sera poursuivie pour violences et mauvais traitements exercés sur son mari, nommé Chélot. M. le commissaire de police en quartier, ayant fait une visite domiciliaire, trouva l'enfant couché. Il constata que l'état d'abandon et d'insouciance de la femme était tel, qu'elle ne s'occupait pas de son mari.

Convaincu de violence envers plusieurs agents de la Gendarmerie dans la rue, le nommé Walter Pich, capturé dans l'armée anglaise, fut arrêté et conduit à la disposition des autorités militaires de son pays.

En tombant l'escalier de son patron, M. Lucie, boulanger, 6, rue Amiral-Goubert, le nommé Arthur Sillis, âgé de 45 ans, garçon boulanger, perdit l'équilibre et tomba de toute sa hauteur. Lorsqu'il fut relevé, on se rendit compte qu'il portait une grave blessure derrière la tête. On le transporta à l'Hôpital Pasteur. L'état de son état est très grave.

Dimanche, vers dix heures du matin, un journalier, nommé Giron, âgé de 35 ans, demeurant rue Saint-Julien, 29 est tombé malade sur la voie publique, dans la rue des Drapiers. On le transporta en voiture à l'Hôpital.

An début de l'après midi, le même jour, Mme veuve Pionnier, née Joséphine Le Gall, âgée de 70 ans, tomba dans la rue des Drapiers. Momentanément souffrante, elle fut conduite à l'Hôpital où des soins lui furent donnés.

Dimanche après-midi, vers quatre heures, Rouff Gélert, journalier, demeurant rue de Phalsbourg, 24, travaillant à bord du steamer Hanania, B. dévala par le pont et, en descendant, se blessa la tête par le feu d'un escalier. En tombant, il se blessa à l'œil droit. M. le docteur Brunschwig conseilla son admission à l'Hôpital.

Communications Diverses

Bureau de Bienfaisance. - Adjudications. - Il a été procédé hier après-midi, au Bureau de Bienfaisance du Havre à deux adjudications, l'une pour la fourniture d'une importante provision de pommes de terre, l'autre pour du charbon de bois.

Pour les pommes de terre, deux soumissionnaires se sont présentés. M. Marinéau, avec le prix de 104 francs par 1,000 kilogrammes, et M. Oyer, avec le prix de 115 francs. M. Marinéau a été déclaré adjudicataire.

Pour le charbon de terre, il y avait deux soumissionnaires, MM. Worms et Cie et MM. Remy et Monnier. La maison Worms et Cie a été déclarée adjudicataire. Elle avait, en effet, proposé un prix de 10 francs par tonne, en déclarant qu'elle tenait à participer au soulagement des infortunés secourus par le Bureau de Bienfaisance.

Bulletin des Sociétés

Société Nationale de Prévoyance des Employés de Commerce, au siège social, 2, rue de la République - Téléphone n° 220. Mercredi 25 courant, à 8 h. 3/4 du soir, Réunion du Bureau d'Administration.

Cours Techniques Commerciaux. Cours du Mardi. ALLERAND (Prof. M. Fric, de l'École Supérieure de Commerce) - 1^{re} année, de 8 h. 1/4 à 9 h. 1/4. ANGLETT (Prof. M. Barrot, Employé de Commerce) - 1^{re} année, de 8 h. 1/4 à 9 h. 1/4. CALLEGRABRE (Prof. M. Laurent, Directeur d'École Commerciale) - De 8 h. 1/4 à 9 h. 1/4. ARCHAMBEAULT (Prof. M. Pignat, Directeur d'École Commerciale) - De 8 h. 1/4 à 9 h. 1/4. DACTYLOGRAPHIE - De 8 h. 1/4 à 9 h. 1/4. STENOGRAPHIE (Prof. M. Barrot, Employé de Commerce) - De 8 h. 1/4 à 9 h. 1/4. STENOGRAPHIE (Prof. M. Barrot, Employé de Commerce) - De 8 h. 1/4 à 9 h. 1/4.

Bulletin des Sports

Football Association. Union Sportive Havraise - La 1^{re} équipe a fait match nul avec la 2^e du Havre avec une partie très disputée, 1 but à égalité de chaque côté. Cette 1^{re} équipe a été vaincue par la 2^e du Havre sur terrain adverse. Entrée à M. André Fréger, 8, rue Flécher, Havre.

TRAVAUX FINANCIERS

Crédit Foncier de France Communales 1912. Le numéro 1.833.238 gagne 100.000 fr.

TRIBUNAUX

Audiences du Lundi 23 Novembre 1914

Mort de M. Delobel, juge. Le Tribunal de l'instance du Havre s'est réuni hier sous la présidence de M. P. Prémont, président, en une audience solennelle pour honorer la mémoire de M. Delobel, juge, mort au champ d'honneur.

Étaient présents: M. Tassard, vice-président; Barnaud, juge d'instance; Hamriet, Jean de la Houssaye, Deobers, juges; de Montigny, juge suppléant; Bagnard, procureur de la République; Guiteau et Barman, substitués; Laisney, M. M. Delaunoy, Gouel, greffiers; Garnier, Biactot et Planque, huissiers-audenciers.

Trois vicesubstituts, M. Patrimonio a pris le premier la parole; il a prononcé le discours suivant: Messieurs, La mort frappe sans se laisser notre compagnie judiciaire.

Il y a huit jours à peine, j'adressais le dernier adieu à un homme distingué, notre collègue. J'ai aujourd'hui le plaisir et le douleur de devoir de prêter la main à notre collègue Delobel, tombé au champ d'honneur, d'exprimer l'expression de nos condoléances et de nos regrets. Je suis profondément ému par ce que je considère comme la grande douleur qui nous étreint. Magistrats, Avocats, Officiers ministériels ou Auxiliaires de justice nous sommes tous, pour le magistrat disparu une voix de douleur. Il était un homme si sympathique, si accueillant qu'il ne comptait pas nous que ses amis.

Arrivé tout jeune encore, à 23 ans, à une haute situation dans la magistrature, il était appelé à un avenir plus brillant encore; mais, dès son début, il avait du sang de soldat dans les veines. Jour de la déclaration de la guerre, il a été blessé par la balle d'un soldat ennemi, qui a été tué. Il a été blessé par la balle d'un soldat ennemi, qui a été tué. Il a été blessé par la balle d'un soldat ennemi, qui a été tué.

En tombant l'escalier de son patron, M. Lucie, boulanger, 6, rue Amiral-Goubert, le nommé Arthur Sillis, âgé de 45 ans, garçon boulanger, perdit l'équilibre et tomba de toute sa hauteur. Lorsqu'il fut relevé, on se rendit compte qu'il portait une grave blessure derrière la tête. On le transporta à l'Hôpital Pasteur. L'état de son état est très grave.

Dimanche, vers dix heures du matin, un journalier, nommé Giron, âgé de 35 ans, demeurant rue Saint-Julien, 29 est tombé malade sur la voie publique, dans la rue des Drapiers. On le transporta en voiture à l'Hôpital.

An début de l'après midi, le même jour, Mme veuve Pionnier, née Joséphine Le Gall, âgée de 70 ans, tomba dans la rue des Drapiers. Momentanément souffrante, elle fut conduite à l'Hôpital où des soins lui furent donnés.

Dimanche après-midi, vers quatre heures, Rouff Gélert, journalier, demeurant rue de Phalsbourg, 24, travaillant à bord du steamer Hanania, B. dévala par le pont et, en descendant, se blessa la tête par le feu d'un escalier. En tombant, il se blessa à l'œil droit. M. le docteur Brunschwig conseilla son admission à l'Hôpital.

Un début de l'après midi, le même jour, Mme veuve Pionnier, née Joséphine Le Gall, âgée de 70 ans, tomba dans la rue des Drapiers. Momentanément souffrante, elle fut conduite à l'Hôpital où des soins lui furent donnés.

Dimanche après-midi, vers quatre heures, Rouff Gélert, journalier, demeurant rue de Phalsbourg, 24, travaillant à bord du steamer Hanania, B. dévala par le pont et, en descendant, se blessa la tête par le feu d'un escalier. En tombant, il se blessa à l'œil droit. M. le docteur Brunschwig conseilla son admission à l'Hôpital.

Un début de l'après midi, le même jour, Mme veuve Pionnier, née Joséphine Le Gall, âgée de 70 ans, tomba dans la rue des Drapiers. Momentanément souffrante, elle fut conduite à l'Hôpital où des soins lui furent donnés.

Dimanche après-midi, vers quatre heures, Rouff Gélert, journalier, demeurant rue de Phalsbourg, 24, travaillant à bord du steamer Hanania, B. dévala par le pont et, en descendant, se blessa la tête par le feu d'un escalier. En tombant, il se blessa à l'œil droit. M. le docteur Brunschwig conseilla son admission à l'Hôpital.

Un début de l'après midi, le même jour, Mme veuve Pionnier, née Joséphine Le Gall, âgée de 70 ans, tomba dans la rue des Drapiers. Momentanément souffrante, elle fut conduite à l'Hôpital où des soins lui furent donnés.

Dimanche après-midi, vers quatre heures, Rouff Gélert, journalier, demeurant rue de Phalsbourg, 24, travaillant à bord du steamer Hanania, B. dévala par le pont et, en descendant, se blessa la tête par le feu d'un escalier. En tombant, il se blessa à l'œil droit. M. le docteur Brunschwig conseilla son admission à l'Hôpital.

Un début de l'après midi, le même jour, Mme veuve Pionnier, née Joséphine Le Gall, âgée de 70 ans, tomba dans la rue des Drapiers. Momentanément souffrante, elle fut conduite à l'Hôpital où des soins lui furent donnés.

Dimanche après-midi, vers quatre heures, Rouff Gélert, journalier, demeurant rue de Phalsbourg, 24, travaillant à bord du steamer Hanania, B. dévala par le pont et, en descendant, se blessa la tête par le feu d'un escalier. En tombant, il se blessa à l'œil droit. M. le docteur Brunschwig conseilla son admission à l'Hôpital.

Un début de l'après midi, le même jour, Mme veuve Pionnier, née Joséphine Le Gall, âgée de 70 ans, tomba dans la rue des Drapiers. Momentanément souffrante, elle fut conduite à l'Hôpital où des soins lui furent donnés.

Dimanche après-midi, vers quatre heures, Rouff Gélert, journalier, demeurant rue de Phalsbourg, 24, travaillant à bord du steamer Hanania, B. dévala par le pont et, en descendant, se blessa la tête par le feu d'un escalier. En tombant, il se blessa à l'œil droit. M. le docteur Brunschwig conseilla son admission à l'Hôpital.

Un début de l'après midi, le même jour, Mme veuve Pionnier, née Joséphine Le Gall, âgée de 70 ans, tomba dans la rue des Drapiers. Momentanément souffrante, elle fut conduite à l'Hôpital où des soins lui furent donnés.

Dimanche après-midi, vers quatre heures, Rouff Gélert, journalier, demeurant rue de Phalsbourg, 24, travaillant à bord du steamer Hanania, B. dévala par le pont et, en descendant, se blessa la tête par le feu d'un escalier. En tombant, il se blessa à l'œil droit. M. le docteur Brunschwig conseilla son admission à l'Hôpital.

Un début de l'après midi, le même jour, Mme veuve Pionnier, née Joséphine Le Gall, âgée de 70 ans, tomba dans la rue des Drapiers. Momentanément souffrante, elle fut conduite à l'Hôpital où des soins lui furent donnés.

Dimanche après-midi, vers quatre heures, Rouff Gélert, journalier, demeurant rue de Phalsbourg, 24, travaillant à bord du steamer Hanania, B. dévala par le pont et, en descendant, se blessa la tête par le feu d'un escalier. En tombant, il se blessa à l'œil droit. M. le docteur Brunschwig conseilla son admission à l'Hôpital.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Sanvie. Une maison détruite par la feu. - Un homme du nom de Séjour, à Sanvie, se trouvait, dimanche dernier, dans la maison de son père, à Sanvie, qui avait été détruite par la feu. Il se trouvait dans la maison de son père, à Sanvie, qui avait été détruite par la feu.

La Remuée. Les vêtements de laine pour nos soldats. - Mlle Hiron, à Remuée, se trouvait, dimanche dernier, dans la maison de son père, à Remuée, qui avait été détruite par la feu. Elle se trouvait dans la maison de son père, à Remuée, qui avait été détruite par la feu.

Bolbec. Ravitaillement de l'armée. - Fournitures de bœufs et de vaches. - Le maire de la Ville de Bolbec a l'honneur de vous adresser, par ce bulletin, les renseignements suivants: Le ravitaillement de l'armée est assuré par les services de la ville de Bolbec.

Lillebonne. Conseil Municipal. - Les membres du Conseil municipal se sont réunis jeudi 19 novembre, sous la présidence de M. Quessel, premier adjoint, au domicile de M. Quessel.

Le Havre. M. le maire a remis hier aux époux Martel, demeurant 267, rue de Normandie, le prix Bouigny, qui leur a été attribué par l'Institut. M. et Mme Martel ont 23 enfants dont 13 sont encore vivants parmi lesquels plusieurs sont actuellement sur le front.

Le Havre. M. le maire a remis hier aux époux Martel, demeurant 267, rue de Normandie, le prix Bouigny, qui leur a été attribué par l'Institut. M. et Mme Martel ont 23 enfants dont 13 sont encore vivants parmi lesquels plusieurs sont actuellement sur le front.

Le Havre. M. le maire a remis hier aux époux Martel, demeurant 267, rue de Normandie, le prix Bouigny, qui leur a été attribué par l'Institut. M. et Mme Martel ont 23 enfants dont 13 sont encore vivants parmi lesquels plusieurs sont actuellement sur le front.

Le Havre. M. le maire a remis hier aux époux Martel, demeurant 267, rue de Normandie, le prix Bouigny, qui leur a été attribué par l'Institut. M. et Mme Martel ont 23 enfants dont 13 sont encore vivants parmi lesquels plusieurs sont actuellement sur le front.

Le Havre. M. le maire a remis hier aux époux Martel, demeurant 267, rue de Normandie, le prix Bouigny, qui leur a été attribué par l'Institut. M. et Mme Martel ont 23 enfants dont 13 sont encore vivants parmi lesquels plusieurs sont actuellement sur le front.

Le Havre. M. le maire a remis hier aux époux Martel, demeurant 267, rue de Normandie, le prix Bouigny, qui leur a été attribué par l'Institut. M. et Mme Martel ont 23 enfants dont 13 sont encore vivants parmi lesquels plusieurs sont actuellement sur le front.

Le Havre. M. le maire a remis hier aux époux Martel, demeurant 267, rue de Normandie, le prix Bouigny, qui leur a été attribué par l'Institut. M. et Mme Martel ont 23 enfants dont 13 sont encore vivants parmi lesquels plusieurs sont actuellement sur le front.

Le Havre. M. le maire a remis hier aux époux Martel, demeurant 2

Société Pharmaceutique Le Duc & Presset PHARMACIE PRINCIPALE

28, place de l'Hôtel-de-Ville et rue Jules-Lecesse, 2, LE HAVRE

A NOS LECTEURS

Nos lecteurs savent que nous recevons les nouvelles de la nuit qui nous permettent de les tenir exactement au courant des événements...

Nous n'avons pas besoin d'insister sur le fait que notre journal, qui s'imprime après trois heures du matin, est nécessairement mieux informé que les éditions de province...

BIBLIOGRAPHIE

Cours de Pansements et Soins d'urgence aux Malades par le docteur ABRAND. - La Cuisine des Malades, cours professé au Poyer pour les dames infirmières de la Société française de Secours aux Blessés militaires.

Ces deux livres se recommandent de la plus tragique des actualités. Dans le magnifique élan qui emporte la France, le monde civilisé tout entier, dans la lutte contre un reconquérant des grandes invasions barbares...

On la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur Henri PREVOST

leur époux, oncle, beau-frère, oncle, grand oncle, cousin, décédé le 23 novembre 1914, à 7 h. 42 du soir, dans sa 78^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques, service et inhumation, qui auront lieu le mercredi 25 courant, à neuf heures du matin, à l'Eglise Saint-Michel, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, 25, place de l'Hôtel-de-Ville.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation le présent avis en tenant lieu.

Madame Veuve MASSON Née Claudine TALABARDON décédée le 23 novembre 1914, à 11 heures 1/2 du soir, dans sa 73^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques, service et inhumation, qui auront lieu le mercredi 25 courant à 1 heure 1/2 du soir, en l'Eglise Saint-François, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, 18, rue Daumesnil.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

Monsieur Fernand-Félix DELAUNAY leur fils, frère, petit-fils, neveu, cousin et ami, décédé dans sa 1^{re} année, le vendredi 20 novembre 1914, à 9 heures du soir.

Et vous prie d'assister à ses obsèques, service et inhumation, qui auront lieu le mercredi 25 courant, à 3 h. 3/4 du soir.

On se réunira à l'Hôpital Pasteur.

En raison des circonstances actuelles, il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

Monsieur Louis-Victorien TRANCHAND leur fils, frère, petit-fils, neveu, cousin et ami, décédé dans sa 48^e année, le mercredi 23 novembre 1914, à 9 heures du matin, en l'Eglise d'Eponville.

On se réunira à l'Eglise d'Eponville.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

Monsieur Achille-Pierre PICHON leur fils, frère, petit-fils, neveu, cousin et ami, décédé dans sa 48^e année, le mercredi 23 novembre 1914, à 9 heures du matin, en l'Eglise d'Eponville.

On se réunira à l'Eglise d'Eponville.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

Monsieur Achille-Pierre PICHON leur fils, frère, petit-fils, neveu, cousin et ami, décédé dans sa 48^e année, le mercredi 23 novembre 1914, à 9 heures du matin, en l'Eglise d'Eponville.

On se réunira à l'Eglise d'Eponville.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

Monsieur Anthime-Emile MARTEL leur fils, frère, petit-fils, neveu, cousin et ami, décédé dans sa 48^e année, le mercredi 23 novembre 1914, à 9 heures du matin, en l'Eglise d'Eponville.

On se réunira à l'Eglise d'Eponville.

Imprimerie du Journal LE PETIT HAVRE 28, Rue Fontenelle, 28 LETTRES DE DECÈS Depuis 15 francs le Coût LIVRAISON EN UNE HEURE

Monsieur Henri PREVOST; M. et M^{me} H. GENESTAL, leurs Enfants et Petits-Enfants; M. et M^{me} Henry FOLLAIN et leurs Enfants; M. et M^{me} LESUEUR et ses Enfants, Et les Amis,

Monsieur Henri PREVOST leur époux, oncle, beau-frère, oncle, grand oncle, cousin, décédé le 23 novembre 1914, à 7 h. 42 du soir, dans sa 78^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques, service et inhumation, qui auront lieu le mercredi 25 courant, à neuf heures du matin, à l'Eglise Saint-Michel, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, 25, place de l'Hôtel-de-Ville.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation le présent avis en tenant lieu.

Madame Veuve MASSON Née Claudine TALABARDON décédée le 23 novembre 1914, à 11 heures 1/2 du soir, dans sa 73^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques, service et inhumation, qui auront lieu le mercredi 25 courant à 1 heure 1/2 du soir, en l'Eglise Saint-François, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, 18, rue Daumesnil.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

Monsieur Fernand-Félix DELAUNAY leur fils, frère, petit-fils, neveu, cousin et ami, décédé dans sa 1^{re} année, le vendredi 20 novembre 1914, à 9 heures du soir.

Et vous prie d'assister à ses obsèques, service et inhumation, qui auront lieu le mercredi 25 courant, à 3 h. 3/4 du soir.

On se réunira à l'Hôpital Pasteur.

En raison des circonstances actuelles, il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

Monsieur Louis-Victorien TRANCHAND leur fils, frère, petit-fils, neveu, cousin et ami, décédé dans sa 48^e année, le mercredi 23 novembre 1914, à 9 heures du matin, en l'Eglise d'Eponville.

On se réunira à l'Eglise d'Eponville.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

Monsieur Achille-Pierre PICHON leur fils, frère, petit-fils, neveu, cousin et ami, décédé dans sa 48^e année, le mercredi 23 novembre 1914, à 9 heures du matin, en l'Eglise d'Eponville.

On se réunira à l'Eglise d'Eponville.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

M. Léonard PANEL; M. Victor PANEL, cycliste à la 3^e section du 3^e corps d'armée; M. Victor PANEL, n° 80, RIN, et leur Filles; M. Louis BOULIER, ses Enfants et Petits-Enfants;

Madame Léonard PANEL Née Marie BOULIER

M. Charles HAPEL, son Mari; M. et M^{me} Marie-Thérèse et Cécile HAPEL, ses Filles; M. et M^{me} Raymond GUÉRY et leur Filles; M. Laurent GUÉRY, cavalier au 10^e régiment de chasseurs à cheval;

Madame Charles HAPEL Née Berthe-Gabrielle-Suzanne LAPERT

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR entre LE HAVRE, HONFLEUR, TROUVILLE ET CAEN par les beaux steamers Augustin-Normand, Gazelle, Hivendelle, La-Dées, La-Touques, R. Pide, Trouville, Desoville, La-Hève, Ville-de-Caen, Gustor, Ville-de-Trouville.

Table with 3 columns: Date, Havre, Honfleur. Rows for Nov 24, 25, 26.

Table with 3 columns: Date, Havre, Trouville. Rows for Nov 24, 25, 26.

Table with 3 columns: Date, Havre, Caen. Rows for Nov 24, 25, 26.

BAG A VAPEUR Entre QUILLÉBEUF et PORT-JEROME Mois de Nov. Décembre

AVIS DIVERS Les petites annonces AVIS DIVERS maximum six lignes sont tarifées 2 fr. 50 chacune.

RISQUE DE GUERRE Couvert SANS AUCUNE SURPRISE ni formalié préalable par le contrat

AIDE COMPTABLE 16 à 17 ans, est demandé de suite. Ecrire aux initiales L. 438, au bureau du journal. - Ne pas joindre d'adresse pour réponse.

OUVRIERS SÉRIEUX pour la menuiserie des Charbons Travail assuré régulièrement par Phylax, 83, 85, quai Colbert.

PERSONNE SOUS-LOUERAIT DEUX PIÈCES Libre de suite. S'adresser au magasin, 65, rue Thiers. (38012)

Imprimerie du PETIT HAVRE 35, Rue Fontenelle, 35 IMPRESSIONS Commerciales, Administratives et Industrielles Affiches - Brochures - Circulaires - Cartes Catalogues - Connaissances Fastures - Memorandums - Registres Têtes de Lettres - Enveloppes, etc., etc. Billets de Naissance et de Mariage LETTRES DE DECÈS Travail soigné et Exécution rapide

ON DEMANDE Vendeurs ou Vendeuses Rayons Chaussures et Bonneterie Bons appointements. - Ecrire avec références P. L. M., bureau du journal. (3888)

ON DEMANDE un Tueur de Porcs et un Homme à tout faire sachant conduire les chevaux. - S'adresser chez M. LEHUEUR en face l'Eglise des Nôges, Gravelle. (38022)

ON DEMANDE un RECEVEUR auxiliaire Connaissant bien la ville. - Références exigées. S'adresser au bureau du journal. (3800)

ON DEMANDE un Garde d'Ecurie S'adresser 7, rue de la Gare. (38062)

AU BON MARCHÉ DE L'EURO 65, rue de l'Église. - Le Havre

JEUNE HOMME cherche PENSION dans famille Ecrire offres et prix aux initiales L.B., bureau du journal. (38012)

HOMME SÉRIEUX non mobilisable, demande générale pendant la durée de la guerre, au Commerce de Café Débit-Restaurant ou Hôtel, bonnes références et garanties. - Ecrire au bureau du journal, A. G. E. (38912)

Charretier-Livreur non mobilisable, très au courant du service et connaissant bien la ville, muni de bonnes références est demandé chez O. BEUZEBOSC, 8, rue Victor-Hugo. (3803)

JEUNE HOMME de bonne famille, 17 ans, bon élève, instruit, cherche emploi de bureau dans maison de commerce. - Prière adresser offres au bureau du journal, aux initiales A. B. 24.26 (38922)

Employé de Bureau et ENCAISSEURS SONT DEMANDÉS à la SOCIÉTÉ HAVRAISE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE (3892)

NÉGOCIANT CAPES demande grave-matras à vers au cours de la partie inutile se présenter si jus tila pas présence plusieurs années dans maison café. Références exigées. Prendre adresse au bureau du journal. (38092)

ON DEMANDE Une petite Bonne d'environ quinze ans pour le Ménage Prendre l'adresse au bureau du journal. (38872)

ON DEMANDE Une Jeune Fille sachant faire le ménage et très propre, âgées de 25 à 30 fr. - Prendre l'adresse au bureau du journal. (38902)

ON DEMANDE UNE PETITE BONNE de 14 à 15 ans, présentée par ses parents. Prendre l'adresse au bureau du journal. (38082)

AIDE COMPTABLE 16 à 17 ans, est demandé de suite. Ecrire aux initiales L. 438, au bureau du journal. - Ne pas joindre d'adresse pour réponse.

OUVRIERS SÉRIEUX pour la menuiserie des Charbons Travail assuré régulièrement par Phylax, 83, 85, quai Colbert.

PERSONNE SOUS-LOUERAIT DEUX PIÈCES Libre de suite. S'adresser au magasin, 65, rue Thiers. (38012)

EPICERIE DU ROND-POINT N. MAILLARD 174, cours de la République, 174, Havre Réouverture Mercredi, 25 Novembre

Nous protestons énergiquement à nouveau contre les bruits absolument stupides qui certainement ont été reconnus faux, car toute personne intelligente n'aurait pu accepter ces prix dérisoires.

ON DEMANDE Une Chambre avec Fenêtre Prix raisonnable. Ecrire bureau du journal initiales J. R. (38082)

Hotel de l'Amirauté 43, quai de Southampton PENSION 100 fr. par mois Cuisine bourgeoise renommée (3811)

DENTIERS BIEN FAITS par M. MOTET, DENTISTE 52, rue de la Bourse, 17, rue Marie-Thérèse

Le Service des Chemins de Fer Le Havre, Montvilliers, Rolleville

Table with 2 columns: Station, Time. Rows for Goderville, Rolleville, Eponville, Montvilliers, Dieppe.

SUCRES NOUVEUX SE VENDENT. Prix de concurrence. - Bon signalement statistique gratis. Alimentation Renault frères, 13, rue de Bapaume, Havre. 22.25, 26.24, 26.24 (3825)

COURS ET LEÇONS de Coupe et de Couture PATRONS EN TOUTS GENRES Manœuvres sur Mesure E. GIBON, 43, rue Diderot, en face la Banque, Le Havre. (3893)

OCCASIONS A PROFITER Belle Chambre avec grand lit de maille-somier, 3 tabes de nuit, armoire à glace, table de toilette, même style - Occasion, 250 fr. Une Chambre Empire, saumon et bronze, avec armoire à glaces 2 portes. La chambre complète, 350 fr. Salle à manger Renaissance, beau buffet (6 portes sculptées dans la masse), table 3 rallonges, chaises cuir, glace, garniture de cheminée avec candélabres, 2 cadres à très bas prix. Très belle Machine à Coudre pour tous travaux, outillage, coffret, garantie. - 95 fr., le tout état parfait de neuf. S'adresser : Cours de la République, 54, r. de-ch. (38882)

COUVERTURE IMPERMÉABLE CAOUTCHOUÉE (brevetée), se transformant en capote, double-fluette 2 x 1 m. 20 - Evolue direct aux initiales P. 9 75 port en sus TUDICO, 3, rue d'Hauterive, Paris. (3807)

LE LOUVRE DENTAIRE (Autrefois 19 et 74, rue d'Étretat) est transféré 31, RUE DE METZ

DENTIERS livrables le jour même Réparations en 3 heures Le Docteur WILLEMIM opère lui-même Extractions gratuites pour les Militaires HavV (3862)

A VENDRE Auto Renault mod. 1914 1 place, double phéon, 11 HP, 4 cyl., pneus 80x15, avec tous ses accessoires et plein de rouage. Bonne occasion la voiture ayant peu roulé. S'adresser, 3, rue de Mexico, Le Havre. (3807)

A LOUER Deux Chambres confortablement meublées, avec ou sans pension. Prendre adresse au bureau du journal. (38882)

BULLETIN des HALLES COMMUNES DATES BLÉS PAIN SEIGLE ORGE AVOINE CÉRÉALES

Table with 10 columns: Communes, Dates, Blés, Pain, Seigle, Orge, Avoine, Céréales. Rows for Montvilliers, St-Roman, Roubaix, Lillebonne, Gonneville, Goderville, Fécamp, Yvetot, Candeb-en-Caux, Fauville, Valmont, Cany, Yerville, Doudeville, Duclair, Rouen, Neufchâtel.

NOTE. - Les prix du Blé s'entendent par 100 kilos à Montvilliers, Saint-Romain, Lillebonne, Gonneville, Goderville, Yvetot, Yerville, Boudville, Bagneville, Pavilly, Déclat, par 200 kilos : Bolbec, Criquebeuf, Fécamp, Fauville, Candeb-en-Caux, Valmont, Saint-Valéry.

Imprime sur machines rotatives de la Maison DERRIER (4 et 5 pages) Va parnoux, Maire de la Ville de Havre, pour la légalisation de la signature O. RANDOLET, apposee ci-contre